



ALLOCUTION DE LA MAIRESSE
RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA
VILLE D'OTTERBURN PARK
18 NOVEMBRE 2013

Chers citoyens, chères citoyennes,
Chers collègues membres du conseil municipal,
Gestionnaires et membres du personnel,

Il est prévu à la *Loi sur les cités et villes* que le maire présente, un mois avant l'adoption du budget, un portrait de la situation financière de la Ville tel qu'il apparaissait à la fermeture de la dernière année financière.

Ainsi, en vertu de la Loi, mon rapport sur la situation financière traitera des sujets suivants :

- Les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'année 2012;
- Les prévisions pour l'exercice en cours, soit l'année 2013;
- Les orientations du budget 2014 et le programme triennal d'immobilisations 2014-15-16;
- La rémunération des ressources humaines;
- Les rémunérations et allocations des membres du conseil.

LES ÉTATS FINANCIERS ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2012

Le conseil municipal avait pris la décision à l'automne 2011 d'aller en appel d'offres de services professionnels pour la vérification des états financiers. La firme retenue à la suite de l'évaluation des offres fut la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le rapport financier 2012 a donc été vérifié pour la première fois par cette firme, selon les normes comptables canadiennes en vigueur pour le secteur public.

Cela signifie que les états financiers sont consolidés avec et selon les résultats financiers des organismes suivants :

- le Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu (CITVR);
- la Régie intermunicipale de transport adapté de la Vallée du Richelieu (RITAVR);

- la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu (RIEVR);
- la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu (RAEVR) et;
- la Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent (RIPRSL).

Tel qu'indiqué au rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, les états financiers reflètent une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2012.

L'exercice 2012 de la Ville d'Otterburn Park a dégagé un surplus de 1 442 403 \$. Ce surplus provient essentiellement de :

- l'encaissement en 2012 d'un arrérage de 211 000 \$ de Recyc-Québec pour la collecte des matières recyclables;
- l'augmentation des revenus de taxes de 397 000 \$;
- l'augmentation de plus de 90 000 \$ sur les droits de mutation;
- le gouvernement du Québec, ayant augmenté sa compensation aux municipalités pour la TVQ, ces compensations ont augmenté de 149 000 \$.

Les dépenses d'opération, quant à elles, ont augmenté de 342 000 \$ en regard de 2011. Au-delà de l'augmentation de certains coûts, attribuable à l'inflation, ce sont les dépenses reliées à l'exercice de mise en place et de maintien de l'équité salariale qui ont représenté 45 000 \$ de plus que la réserve de 200 000 \$ constituée par le conseil précédent.

Voici les principaux indicateurs financiers extraits du rapport financier 2012 consolidé:

Revenus de fonctionnement et d'investissement	11 693 002 \$
Charges (ou dépenses)	10 118 178 \$
Excédent de fonctionnement	1 442 403 \$
Excédent de fonctionnement non affecté (réserve constituée lors des années précédentes)	2 605 271 \$
Excédent de fonctionnement affecté, réserve financière et fonds réservés (réserves constituées au fil des ans pour le fonds de roulement, les parcs, le camion incendie)	1 230 339 \$
Dette à long terme	7 662 809 \$
Service de la dette (intérêts payés)	343 861 \$
Ratio service de la dette/dépenses totales (ville)	3.4 %

Il est à noter que la dette totale a diminué de 1 092 809 \$ en 2012, puisqu'elle était de 8 755 618 \$ au 31 décembre 2011.

PRÉVISIONS DE L'EXERCICE EN COURS – 2013

Selon les renseignements disponibles au 30 septembre dernier, nous prévoyons que la Ville terminera avec un surplus approximatif de 520 000 \$, soit un surplus représentant près de 5 % du budget établi. Ce surplus provient essentiellement :

- d'un surplus de la CITVR de 91 000 \$;
- des droits sur les mutations immobilières excédentaires de 30 000 \$ sur les prévisions (le marché étant fluctuant nous estimons ces revenus de façon conservatrice);
- de revenus supplémentaires prévus, liés à la taxation de 114 000 \$;
- d'une gestion rigoureuse des dépenses dégageant un écart favorable de 255 000\$.

La dette à long terme devrait diminuer à nouveau cette année et se situer à moins de 6 400 000 \$.

Au niveau des infrastructures

Le programme d'immobilisations 2013 prévoyait des investissements majeurs pour le chemisage de plus de 2 800 mètres linéaires de conduite d'aqueduc (2,8 km) dans le district 3 et la réfection complète de la rue Milton, soit de l'ordre de 2 700 657 \$ dans le district 5. Le coût de tous ces travaux sera diminué de la moitié car le conseil précédent a obtenu des subventions couvrant 50 % des coûts, en provenance de la taxe sur l'essence.

Au niveau du réseau routier

La réfection d'un coin de rues a été faite dans le district 6 pour les rues Toulouse et François, notamment.

Au niveau des bâtiments municipaux

Une transformation majeure a été apportée à l'ancienne bibliothèque rebaptisée *L'Espace Libre Expression*. Les travaux seront terminés pour la fin de l'année 2013. Cette transformation permettra d'offrir des ateliers de création aux jeunes et aux adultes.

Certains investissements n'ont pas été réalisés en 2013. Dans le cadre de la préparation budgétaire 2014, nous sommes à examiner la possibilité d'amorcer la réalisation de certains projets et engagements chers à la majorité des citoyens et conformes à notre programme.

Enfin, des améliorations ont été faites à la caserne des pompiers.

Au niveau des parcs

Plusieurs investissements ont été réalisés dans nos parcs de secteur pour les adapter aux besoins des jeunes familles, en application de la politique familiale émise en 2002. Cette dernière sera mise à jour par le présent conseil. Ce fut les cas aux parcs des Perdrix, Comtois et Sharon. À ce jour, les investissements totalisent 171 700 \$.

LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2014

Le présent conseil prend actuellement connaissance des prévisions et des justifications de dépenses préparées par l'administration.

Le budget de dépenses pour l'année 2014 sera adopté le 16 décembre prochain, lors de l'assemblée spéciale convoquée à cette fin.

Nous serons, en 2014, à la seconde année du rôle triennal d'évaluation. Nous pourrions évaluer les revenus attendus de la taxe foncière et considérer la décision du gouvernement du Québec de ne rembourser que 62,8 % des dépenses de TVQ, ce qui entraîne un manque à gagner d'environ 300 000 \$. Les régies de la Vallée du Richelieu seront touchées.

À partir de la marge de manœuvre dont nous disposons, nous aurons à considérer le maintien des opérations actuelles, un programme triennal d'immobilisations conservateur, le respect de nos engagements et la mise en place des premières étapes de certains projets.

RÉMUNÉRATION DES RESSOURCES HUMAINES

Tel que spécifié dans le rapport annuel au 31 décembre 2012, la rémunération de l'ensemble du personnel (cadres et employés syndiqués) atteint 2 520 548 \$. Soulignons que le versement de 249 000 \$ relatif au maintien de l'équité salariale fait partie intégrante de ce montant. Les charges sociales, quant à elles, représentent un montant de 483 742 \$. Ainsi, pour 2012, la composante salaire représente 29,7 % des dépenses de la Ville.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Tel que prévu à la Loi, nous vous rappelons ici, la rémunération et les allocations versées aux élus en 2013 :

- Le maire reçoit une rémunération annuelle de 18 365.84 \$ et une allocation de dépenses de 9 182.84 \$;
- Un conseiller reçoit une rémunération annuelle de 6 856.39 \$ et une allocation de dépenses de 3 428.20 \$;
- Représentation des allocations aux divers organismes :
 - MRCVR : 157,74 \$/ séance et allocation de dépenses de 78,87 \$;
 - > Comité : 63,10 \$/ comité et allocation de dépenses de 31,55 \$
 - CITVR : 116,95 \$/ séance et allocation de dépenses de 58,48 \$;
 - RIEVR : 70 \$/séance et allocation de dépenses de 35 \$;
 - RAEVR : 58,82 \$/ séance et allocation de dépenses de 29,41 \$;
 - RIPRSL : 235 \$/séance et allocation de dépenses de 117,50 \$;
 - RITAVR : 112,63 \$/séance et allocation de dépenses de 56,32 \$.

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la liste des contrats municipaux supérieurs à 25 000 \$ accordés par la Ville entre le 17 novembre 2012 et le 15 novembre 2013 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville et sur le site Web.

CONCLUSION

L'année qui s'achève aura été très chargée au plan des travaux sur nos infrastructures et aura généré des résultats positifs pour nos citoyens.

Je tiens à remercier les membres du conseil précédent qui au cours de l'année 2013 se sont impliqués à la commission des finances et de l'administration, à la commission des ressources humaines ainsi qu'aux comités consultatifs d'urbanisme et de sécurité. Je remercie aussi ceux qui se sont impliqués dans certains projets particuliers.

Je tiens à remercier également les employés municipaux, tant les cols bleus, cols blancs, pompiers et les cadres pour leur travail constant et assidu.

Tous ensemble, nous mettrons tout en œuvre pour que les citoyens et citoyennes soient au cœur de nos actions et préoccupations afin que le mieux-vivre ensemble devienne une réalité à la mesure de nos moyens et de nos aspirations.

Merci de votre attention!